

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 13 juin 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 4, 5, et 6 juin 2018**

**2018 V.338 Vœu relatif à l'attribution à Nabeel Rajab de la Citoyenneté d'Honneur de la Ville.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant la dégradation sévère de la situation des droits de l'Homme au Bahreïn,

Considérant que Nabeel RAJAB, Président du Centre Bahreïnite pour les droits de l'Homme et secrétaire général adjoint de la FIDH, subit depuis de nombreuses années des pressions répétées de la part du pouvoir bahreïni,

Considérant que Nabeel RAJAB est incarcéré depuis 2016, pour avoir dénoncé à la télévision l'interdiction des ONG et journalistes de pénétrer sur le territoire national,

Considérant que Nabeel RAJAB a été condamné le 21 février à 5 ans de prison pour « insultes aux autorités publiques et à l'armée » et « fausse rumeur en temps de guerre », après qu'il a publié des tweets critiquant l'intervention du Bahreïn aux côtés de l'Arabie Saoudite au Yémen,

Considérant que Nabeel RAJAB subit des conditions de détention particulièrement difficiles (humiliations répétées, isolement en cellule insalubre, suppression des visites familiales...) qui ont affecté son état de santé et lui ont valu d'être hospitalisé pendant plusieurs mois,

Considérant le lancement par la FIDH d'une campagne de mobilisation internationale pour la libération de Nabeel RAJAB,

Considérant le vœu adopté dans le 11<sup>e</sup> arrondissement proposant que la dignité de Citoyen d'Honneur de la Ville de Paris soit attribuée à Nabeel RAJAB,

Considérant l'engagement de la Ville de Paris en faveur des droits de l'Homme ;

L'exécutif municipal

Émet le vœu que la Ville de Paris :

Que la dignité de Citoyen d'Honneur de la Ville de Paris soit attribuée à Nabeel RAJAB.